

# La carte BUSSÉO

est un support rechargeable valable 4 ans permettant de recharger des abonnements et / ou des recharges de 10 voyages.



Pour créer votre carte BUSSÉO, vous devez vous munir de :

- 1 Une pièce d'identité (si vous êtes mineur et que vous ne possédez pas de CNI, vous pouvez présenter la CNI du parent + le livret de famille ou votre extrait de naissance)
- 2 Une photo récente ou vous faire prendre en photo sur place (webcam à notre point de vente)
- 3 Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 4 La fiche de « Demande de Profil » ci-jointe complétée

BUSSÉO est personnelle et nominative. Elle ne se jette pas même quand elle est vide. Rechargeable, elle est conçue pour se conserver 4 ans. Dégradation, perte ou vol : un duplicata est réalisé pour 8 €.

## Prélèvement automatique

Pour un cumul d'achat d'abonnements 12 MOIS ou BASIC SCOLAIRE atteignant un minimum de 100 € \*, nous vous donnons la possibilité de régler en dix fois, moyennant 3,50 € de frais de gestion.

Une bonne façon d'échelonner votre budget ! Le prélèvement concerne uniquement les abonnements 12 MOIS et BASIC SCOLAIRE. **La première mensualité et les 3,50 € de frais de gestion** se règlent au comptant et les neuf prélèvements se font le 15 de chaque mois. Pour y souscrire, se présenter à notre point de vente avec :

- un RIB (sauf compte jeune, compte épargne ou livret A)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de téléphone fixe ou d'électricité)
- un mandat de prélèvement SEPA : à remplir sur place à notre point de vente ou compléter par avance en se le procurant sur [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr)

\* Les achats doivent concerner un seul et même compte débiteur et être effectués simultanément.

CGV

Tarifs à compter du 18/07/2019. Retrouvez nos Conditions Générales de Vente sur notre site internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr)

# GAMME TARIFAIRE

## Abonnements pour tous

L'abonnement s'active à la 1<sup>ère</sup> validation et permet de faire un nombre de voyages illimités.

### Abonnement : 30 jours consécutifs

	de 4 à 25 ans	de 26 à 64 ans	65 ans et plus
Foyer imposable	21€ -50%*	<b>42€</b>	21€ -50%*
Foyer non imposable ou éligible à la CSS (Complémentaire Santé Solidaire)	10,50€ -75%*	21€ -50%*	10,50€ -75%*
Foyer bénéficiaire du RSA	5,25€ -87,5%*	10,50€ -75%*	5,25€ -87,5%*

\* Réduction calculée sur le tarif plein de 42€

### Abonnement : 12 mois consécutifs

	de 4 à 25 ans	de 26 à 64 ans	65 ans et plus
Foyer imposable	210€ -50%*	<b>420€</b>	210€ -50%*
Foyer non imposable ou éligible à la CSS (Complémentaire Santé Solidaire)	105€ -75%*	210€ -50%*	105€ -75%*
Foyer bénéficiaire du RSA	52,5€ -87,5%*	105€ -75%*	52,5€ -87,5%*

\* Réduction calculée sur le tarif plein de 420€

### Comment bénéficier des tarifs réduits pour les abonnements ?

Sous conditions d'éligibilité, les tarifs réduits permettent de bénéficier de 50% à 87,5% de réduction sur l'abonnement 30 jours consécutifs ou l'abonnement 12 mois consécutifs.

Pour bénéficier des tarifs réduits, rendez-vous à notre Point de vente TCAT, situé au 16 rue de la République à Troyes. La prise de rendez-vous est possible sur notre site web [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr), rubrique « RDV en ligne ».

Pour bénéficier d'un tarif réduit, vous aurez besoin de :

#### 1. LA CARTE BUSSÉO

- Elle doit être à votre nom et valide.
- Si vous n'avez pas de carte BUSSÉO à votre nom, vous pouvez en créer une à notre Point de Vente (gratuit).

#### 2. UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS

- Facture internet, assurance, électricité, etc.

#### 3. UN JUSTIFICATIF DE VOTRE SITUATION

- Si vous êtes foyer non-imposable ou éligible à la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) : votre dernier avis d'imposition + le livret de famille / extrait de naissance pour les enfants rattachés à la déclaration de revenus des parents ou tout document justifiant de l'éligibilité à la CSS (ex : Attestation CSS ou avis d'imposition ou de non-imposition, justificatif de ressources CAF, etc.)

Pour savoir si votre foyer est éligible à la CSS, rendez-vous sur le site [www.tcat.fr/css](http://www.tcat.fr/css)

- Si vous bénéficiez du RSA : votre attestation de paiement CAF / CMSA, justifiant des prestations du RSA perçues au cours des 2 derniers mois.

## Abonnements scolaires

2 voyages/jour du lundi au samedi, hors vacances scolaires

### Moins de 4 ans

Voyagent gratuitement, sans titre de transport, sauf sur les lignes à vocation scolaire (lignes 21 à 38) et pour les déplacements de groupe.

### Écolier

Valable une année scolaire, de la maternelle au CM2.

ABONNEMENTS	
1 année scolaire	GRATUIT

#### DOCUMENT À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT :

→ la carte BUSSÉO + un justificatif de scolarité pour les enfants de 12 ans et plus (le document doit mentionner la classe fréquentée, le nom de l'établissement et l'année scolaire concernée) + un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### Collégien / lycéen

Valable une année scolaire, de la classe de 6<sup>ème</sup> jusqu'à la classe de terminale.

ABONNEMENTS	
1 année scolaire	84€

#### DOCUMENT À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT :

→ la carte BUSSÉO + un justificatif de scolarité pour les jeunes de 17 ans et plus (le document doit mentionner la classe fréquentée, le nom de l'établissement scolaire ainsi que l'année scolaire concernée) + un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## Abonnements et titres invalidité

### Invalidité 50% et plus

ABONNEMENTS	
30 jours consécutifs	10,50€
12 mois consécutifs	105€ -75%*

\* Réduction calculée sur le tarif plein de 42€ pour les 30 jours consécutifs et sur le tarif plein de 420 € pour les 12 mois consécutifs

#### DOCUMENT À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT :

→ la carte BUSSÉO + votre justificatif d'invalidité précisant le % et la durée de reconnaissance ou la dernière attestation de paiement de pension d'invalidité de la CPAM datant de moins de 2 mois (si catégorie 2 et 3) + un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### Service TPMP (Invalidité 80% et plus)

TICKETS	
Vendus auprès du conducteur du service TPMP uniquement	
1 voyage	3,90€
10 voyages	22€
ABONNEMENT MENSUEL	
À souscrire auprès du service TPMP	
2 voyages par jour pendant 1 mois	44€
4 voyages par jour pendant 1 mois	88€

#### DOCUMENT À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT :

→ Une photocopie de la carte d'invalidité ou la notification de la MDPH – Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aube (recto/verso, en couleur) + une copie de votre pièce d'identité (recto/verso, en couleur) + le formulaire TPMP complété (disponible à notre Point de vente ou sur notre site [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr)) + un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

